



**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
Comité de Judo du Val de Marne  
samedi 28 juin 2025**

**Emetteur :  
Lemoult Sylvain  
Secrétaire Général**

A 9h30 le quorum est atteint avec 1 100 voix et 16 clubs présents ou représentés (rappel du quorum à 957 voix ou 19 clubs).

**PROCES VERBAL**

**ACCUEIL PAR LE PRESIDENT**

Le Président Roland Cotillard ouvre l'assemblée générale du comité du Val de Marne le 28/06/2025 à 9H30 dans les locaux du comité à Champigny sur Marne.

Roland Cotillard remercie les membres présents, et propose à l'Assemblée Générale d'observer une minute de silence en hommage et à la mémoire des personnes décédées.

**POINT 1 Approbation du PV de l'AG du 24 mai 2024**

Sylvain Lemoult, Secrétaire Général, présente aux fins d'adoption le procès-verbal de l'assemblée générale du 24/05/2024.

Aucune modification n'étant formulée, l'assemblée générale procède au vote d'adoption de ce procès-verbal. L'assemblée générale se prononce à l'unanimité pour l'adoption du procès-verbal du 24/05/2024.

**POINT 2 Rapports du Comité Directeur**

- **Rapport Moral du Président (Roland Cotillard)**

Roland Cotillard Président du comité nous lit son rapport.

- **Rapport d'activité du Secrétaire Général (Sylvain Lemoult)**

Sylvain Lemoult Secrétaire Général du comité nous lit son rapport.

- **Rapport financier du Trésorier (Cédric Coutard)**

Cédric Coutard Trésorier du comité nous lit son rapport.



**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
Comité de Judo du Val de Marne  
samedi 28 juin 2025**

**Emetteur :  
Lemoult Sylvain  
Secrétaire Général**

- **Rapport des Commissions du comité**

Intervention de JC Prieur pour l'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs.

Intervention de G Breton sur la mise en place d'un entraînement loisir adultes 1 fois par semaine au club SCPO Ivry

Intervention M EBELY sur la création d'un Certificat de Compétence technique pour la pratique du chanbara en passerelle avec le judo. Stage payant, coût 1 440 €

Une nouvelle fois, il n'y a pas de représentant fédéral à notre AG. Sur les 6 dernières, seule celle de 2023 à compter une représentation de la fédération (M. BATON).

Pas de commentaires de la part des autres responsables des commissions présents.

**POINT 3 Arrêté des comptes annuels 2024**

La saisie des écritures et la comptabilité du comité sont effectuées par le cabinet FITECO.

Le compte rendu est lu par Erwan GUINARD, Expert-Comptable.

Le résultat net comptable est un déficit de 4 792,97 €

**POINT 4 Rapport des vérificateurs aux comptes**

Le rapport 2024 de nos vérificateurs aux comptes ne retient pas de remarque particulière.

**POINT 5 Vote d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du président, du rapport d'activité du secrétaire général, du rapport financier du trésorier, du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2024, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Comité Directeur quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

**POINT 6 Affectation du résultat**

Aucune modification n'étant formulée, l'assemblée générale sur proposition du comité directeur procède au vote d'adoption d'affectation du résultat de l'exercice 2024 (- 4 792,97 €) en report à nouveau.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité



**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
Comité de Judo du Val de Marne  
samedi 28 juin 2025**

**Emetteur :  
Lemoult Sylvain  
Secrétaire Général**

**POINT 7 Présentation et approbation du budget prévisionnel révisé 2025 et montant de la cotisation club fédérale**

Présentation du budget révisé 2025 faite par Cédric Coutard Trésorier.

Proposition de modifier le calcul de la cotisation club. Prise en compte d'un montant par palier en fonction du nombre de licenciés par club au 31/08/N-1 :

De 4 à 100 licenciés 150 €  
de 101 à 200 licenciés 170 €  
de 201 à 300 licenciés 190 €  
de 301 à 400 licenciés 210 €  
de 401 à 500 licenciés 230 €  
de 501 à 600 licenciés 250 €  
de 601 à 700 licenciés 270 €  
de 701 à 800 licenciés 290 €  
de 801 à 900 licenciés 310 €

Aucune modification n'étant formulée, l'assemblée générale procède au vote d'adoption du budget révisé 2025 et du montant de la cotisation club fédérale.

L'assemblée générale, sur proposition du Comité Directeur approuve à l'unanimité le budget révisé 2025 ainsi que les nouveaux montants de la cotisation fédérale.

**POINT 8 Présentation et approbation du budget prévisionnel 2026**

Aucune modification n'étant formulée, l'assemblée générale procède au vote d'adoption du budget prévisionnel 2026.

L'assemblée générale sur proposition du comité directeur approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2026.

**POINT 9 Désignation des vérificateurs aux comptes**

Marc Ebely et Jean-Marc Pace se présentent pour être vérificateurs aux comptes.

L'assemblée générale à l'unanimité des présents désigne Messieurs Marc Ebely et Jean-Marc Pace comme vérificateurs aux comptes de notre comité.

**Point 10 - Informations fédérales**

Augmentation du montant de la licence, il faut noter que le public de l'activité taïso n'est pas concerné par les problèmes d'assurance mais qu'ils en subissent tout de même les conséquences.

Rappel formation dérives.

**FFJDA Comité du Val de Marne de Judo – 9 rue la Fontaine – 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE -  
Mail : [judo94@orange.fr](mailto:judo94@orange.fr) - WEB : [www.judo94.net](http://www.judo94.net)**



**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
Comité de Judo du Val de Marne  
samedi 28 juin 2025**

**Emetteur :  
Lemoult Sylvain  
Secrétaire Général**

Modifications des règlements.

**Point 11 - Question diverses**

L'envoi des timbres de licence (cette année en mars-avril) est trop tardif => à cette date cela ne sert plus à rien, il faudrait revenir à un envoi courant octobre-novembre ou aller au bout de la dématérialisation...

L'augmentation du montant de la licence associée à la nouvelle politique du pass'sport (passe de 50 à 70€ mais restreint aux 14-17 ans au lieu de 6-17 ans) risque de freiner de nombreuses familles pour l'inscription/réinscription dans nos clubs.

Rappel d'utiliser le montant disponible sur la boutique club pour tous les clubs labellisés ou non.

Stage et passage de grades 3-4 en août dans le 77 réservés aux enseignants mais aussi aux élus bénévoles (clubs, comités, ligue...).

Une attention est portée sur les risques d'intervention de la SACEM en cas de cours avec musique diffusée dans la salle.

Stage et passage de grades dans le comité fin août, veiller à préparer en amont : convocation jurys, présence et animation des ateliers pendant le stage...

L'AG se clôture à 11H30.